

PEP Protection étendue VE, PEP Extra VE et PEP de base VE pour véhicules électriques à batterie.

De la confiance pour prendre la route

Félicitations pour l'achat de votre véhicule électrique. Aidez à protéger votre investissement durant de nombreuses années avec un programme Ford Protect qui vous permet de vous prémunir contre les coûts de réparations imprévues couvertes de votre véhicule, grâce à la couverture supplémentaire.

Que vous choisissiez de vous déplacer avec notre couverture de base PEP **de base VE**, notre couverture étendue PEP **Extra VE**, ou notre couverture complète PEP **Protection étendue VE**, nous avons un programme pour répondre à vos besoins!

PEP de base VE – 46 composants couverts.

- Inclut certains composants des freins, de la direction, du système électrique et de la climatisation.

PEP Extra VE – 66 composants couverts.

- Ajout de composants haute technologie comme le régulateur de vitesse et le tableau de bord aux composants couverts par le programme PEP de base VE.

PEP Protection étendue VE – plus de 1 000 composants couverts.

- Notre couverture la plus complète pour les conducteurs désirant une protection assurant une plus grande tranquillité d'esprit.
-

CE PROGRAMME FORD PROTECT COMPREND :



Assistance routière.*



Avantages pour les véhicules de location.†



Choix de franchise.††

Des conditions et des exclusions s'appliquent. Consultez votre conseiller technique pour obtenir la liste complète des composants couverts par chaque programme.

* Prolonge la couverture du service d'assistance routière à titre gracieux au-delà de la couverture offerte par la garantie du véhicule lorsque les limites de temps ou de kilométrage dépassent la période de couverture de l'assistance routière offerte par la garantie du véhicule.

† Jusqu'à 50 \$ par jour pendant deux jours pour les véhicules Ford.

†† Les programmes ont une franchise standard de 100 \$. Franchises décroissantes et franchises de 0 \$, 50 \$ et 200 \$ offertes pour tous les programmes de véhicules neufs.

À l'intention des consommateurs du Québec seulement : Veuillez noter que la Loi sur la protection du consommateur du Québec offre une garantie sur les biens achetés ou loués – ils doivent pouvoir servir à un usage normal pendant une durée raisonnable. Veuillez consulter votre concessionnaire pour en savoir davantage.

Conçu par **Ford** – Construit par **Ford** – Protégé par **Ford**



FORD PROTECT®

Une couverture combinée pour l'entretien et les réparations qui vous simplifie la vie.

En combinant le PEP **Protection étendue VE** avec le **Programme Protection-entretien Ford** pour véhicules électriques, vous bénéficiez de la couverture ultime de Ford avec plus de **1 000 composants couverts**, y compris les frais de main-d'œuvre et d'entretien, comme décrit dans votre Manuel du propriétaire.

Pourquoi choisir **Ford Protect**?



- **Service dans tous les concessionnaires Ford au Canada et aux États-Unis.**



- **Seuls programmes garantis à 100 % par Ford du Canada Limitée.**



- **Limitez les dépenses de votre poche** pour les réparations couvertes. Vous ne payez que la franchise applicable.



- **Pièces d'origine Ford et un service spécialisé** effectué par des techniciens formés par Ford qui utilisent des pièces approuvées par Ford pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure.



- **Couverture transférable**, ce qui peut accroître la valeur de revente ou résiduelle du véhicule. Des frais de cession peuvent s'appliquer.



- **Financement facile** avec options de paiement flexibles – les frais du programme peuvent être inclus dans votre contrat de financement⁹.



- **Une protection qui assure votre tranquillité d'esprit** et une manière intelligente de contribuer à protéger votre investissement.

⁹ Disponible uniquement si le programme est ajouté au contrat au moment du financement du véhicule. Le programme ne peut être financé à une date ultérieure.

Une manière intelligente de contribuer à **protéger** votre investissement!



FORD PROTECT[®]